

36/138

DCG - UE 2

Augmentation du capital de la SARL

Les Geeks
des Chiffres.

138 FLASHCARDS DCG

UE 2 - DROIT DES SOCIÉTÉS



- Par incorporation de réserves : Décision par la moitié du capital, soit par attribution de parts nouvelles, soit par augmentation de la valeur nominale.
- Par apports nouveaux : Majorité requise pour décisions extraordinaires (apport en numéraire ou en nature).
- Emissions d'emprunts : DPS pour éviter la dilution des actionnaires existants, prime d'émission.